

L'inspecteur d'académie,
Inspecteur pédagogique régional arts plastiques
Monsieur Michel HERRERIA

à

Mesdames, messieurs les professeurs
d'arts plastiques

s/c de mesdames, messieurs les chefs d'établissement

Poitiers, le 1^{er} septembre 2017



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

**Rectorat de l'académie
de Poitiers**
**Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne**

**Évaluation
et expertise
pédagogique**

Corps d'inspection

IA-IPR 2017-2018
ipr@ac-poitiers.fr

Affaire suivie par
Michel HERRERIA

Courriel
michel.herreria@ac-poitiers.fr

Téléphone
05 16 52 65 73
05 16 52 64 82

Télécopie
05 16 52 65 69

Adresse postale
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex

Objet : Lettre de rentrée 2017

Préambule commun adressé à tous les enseignants de l'académie par les corps d'Inspection.

Mesdames et Messieurs les professeur.e.s,

Chères et Chers collègues,

Nous souhaitons à chacun une bonne rentrée après des vacances qui ont été, nous l'espérons, enrichissantes et reposantes.

Nous tenons à saluer l'engagement des équipes pédagogiques des établissements et la contribution de chacun à la réussite des élèves. Les résultats obtenus au DNB et aux baccalauréats en témoignent. Ceux de la voie technologique imposent cependant de porter une attention particulière aux acquis des élèves de ces filières.

Le projet académique 2017-2021, produit d'une large consultation, donne la feuille de route qui guidera nos actions. Ce projet intègre les ambitions durables fixées par le Ministre. Il participe de la volonté de faire vivre collectivement une école de la confiance à la fois exigeante, ambitieuse et bienveillante, auprès des élèves comme de leur famille, et avec chaque acteur de la communauté éducative.

Le projet se structure autour de quatre ambitions : construire des apprentissages durables, accompagner chaque élève dans la construction de son parcours de réussite, ouvrir l'Ecole aux parents et aux partenaires, former pour favoriser le développement professionnel de tous les personnels dès l'entrée dans le métier. Ces pistes ouvrent des espaces de liberté qui favorisent les initiatives de terrain et les expérimentations pédagogiques, comme leviers forts pour une évolution des pratiques. Les innovations pédagogiques et le développement de recherche action seront favorisés et encouragés. C'est ainsi que le plan académique de formation (PAF) offre cette année la possibilité de monter des ateliers de mutualisation pour permettre à des enseignants, personnels d'éducation et d'orientation volontaires de se constituer en collectif de travail et traiter ensemble d'une problématique pédagogique de leur choix.

Parallèlement, les quatre parcours éducatifs, élaborés et structurés au sein de chaque établissement, renforcent le sens donné aux apprentissages, au bénéfice de tous les élèves, et notamment de ceux à besoins spécifiques. A ce titre, votre engagement collectif dans la mise en œuvre de ces parcours favorise l'interdisciplinarité, aussi bien dans les enseignements que dans les projets pédagogiques, et contribue à une meilleure acquisition des compétences du socle. Une attention particulière est à porter sur le parcours Avenir afin de permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.
La refonte du dispositif ECLORE doit faciliter le rapprochement entre développement professionnel et pratique pédagogique.

Avec les personnes ressources de l'académie (chargés de mission, formateurs...), nous vous accompagnerons dans l'élaboration de vos projets d'enseignement, au service du suivi qualitatif du parcours de formation de tous les élèves, notamment des élèves à besoins particuliers. Il en sera de même pour le développement professionnel dans le cadre de la mise en œuvre du PPCR à cette rentrée.

Partie disciplinaire spécifique aux enseignants d'arts plastiques.

En ce début de mois de septembre, je vous souhaite une excellente année scolaire. Je salue tout particulièrement les nouveaux entrants dans l'académie, stagiaires et titulaires.

En 2017-2018, je vous propose que nous continuions à fortifier la dynamique coopérative au sein de la discipline. Favoriser un processus d'apprentissage en interdisciplinarité y contribuera certainement.

Cela nécessitera de renforcer : les échanges entre pairs ; les réseaux ECLORE (par un programme de formation) ; l'interaction au niveau des formations au sein de la région académique ; la mutualisation régulière des propositions pédagogiques sur le site disciplinaire de l'académie.

Je tiens à souligner l'investissement exemplaire des enseignants avec qui j'ai pu partager au cours de l'année scolaire écoulée les projets d'enseignement. J'ai apprécié leur manière personnelle de penser et de construire la cohérence et la signification de leurs missions professionnelles. Parce qu'ils ont un souci de clarté dans la mise en oeuvre de leur projet d'enseignement, ils peuvent soutenir efficacement le projet de l'élève à chaque étape de son parcours de formation, dans le continuum école-collège-lycée. Ce parcours de formation à l'échelle d'une séquence (construite à partir de composantes plasticiennes, théoriques et culturelles) reprend et approfondit les savoirs travaillés en lien avec les programmes. Tout au long de sa formation en arts plastiques, dans des situations d'apprentissage variées, l'élève est accompagné dans l'identification des savoirs dans des phases d'étayage, de réinvestissement et d'appropriation ; processus conforté par une évaluation du niveau d'acquisition des compétences au fil de la temporalité des cycles.

Cette année, nous travaillerons au quotidien à faire éprouver et réfléchir les collégiens et les lycéens aux processus de création par une pratique artistique au sein de la formation générale scolaire. Notre ambition sera de contribuer au mieux à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture :

- En favorisant les pratiques du sensible afin de développer des compétences et l'accès aux savoirs par l'expérimentation ;
- En investissant et en s'appuyant sur les propositions des élèves pour susciter la diversité des expressions ;
- En proposant un contrat éducatif adapté qui ouvre des chemins communs et cultive la pensée divergente ;
- En se fondant sur le potentiel cognitif de la relation à l'art pour approcher et investiguer les problématiques artistiques et plastiques.

Les arts plastiques offrent non seulement les moyens de porter un regard informé sur l'art et sur les images qui nous entourent (artistiques ou non), mais ils permettent également l'acquisition d'une culture humaniste et scientifique. Ouvert à la richesse des métissages culturels du monde actuel, l'enseignement des arts plastiques fondé sur la pratique interroge la création, les démarches, les œuvres. Il favorise, ainsi chez les élèves, la conscience de soi et de l'altérité.

Avec Madame Sandrine Rodrigues, chargée de mission auprès de l'inspection et professeure formatrice académique, nous serons attentifs à comment repérer et objectiver ces questions, au collège comme au lycée. Aussi nous vous accompagnerons dans le cadre de stages proposés dans le plan de formation académique et lors de nos visites dans l'ensemble des lycées offrant aux élèves la possibilité de suivre un enseignement de spécialité et facultatif arts plastiques. Nous échangerons ensemble sur des approches concrètes de mise en oeuvre des programmes afin de promouvoir l'enseignement artistique au lycée, qui constitue une offre supplémentaire dans le parcours des élèves en L ou/et dans les autres filières. L'orientation et l'accompagnement des élèves demeurent une priorité dans vos missions, au niveau des liens école/collège/lycée, dans le travail quotidien au sein de vos classes, dans la vie des équipes éducatives et dans la relation avec les

familles. J'aurai l'occasion de nourrir ces propos lors de notre première réunion inter-académique "Poitiers-Limoges" autour des nouvelles questions du baccalauréat, le 12 octobre 2017 au Lycée Marguerite de Valois à Angoulême.

Depuis 2016-2017, nous avons amorcé des stages de formateurs en inter-académie. Ils se sont concrétisés dans des lieux de l'académie de Poitiers et en lien avec des partenaires de la scène artistique locale et nationale. Des partenariats qui inscrivent le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève dans la cité. Ils sont moteurs d'ouverture entre deux sphères professionnelles en tension dynamique, de rencontres entre les élèves et des acteurs de la scène artistique, d'expérimentations pratiques préparées et accompagnées. Il nous faut consolider ces différents niveaux d'articulation dans nos pratiques pédagogiques guidées par nos programmes actuels, ils sont déterminants dans l'élaboration collective du chemin de l'élève dans les cycles et les passages inter-degrés. Grâce à ces partenariats nous pouvons co-construire la complémentarité entre les quatre parcours. Concrètement, cette année écoulée, ils ont nourri l'écriture de la lettre Educnum numéro 20 et ouvert un faisceau de possibles pour élaborer un programme pluriannuel de formation entre les académies de Poitiers et de Limoges.

Cette dynamique d'expérimentations est stimulée par un travail coopératif de différents groupes enseignants-formateurs dans l'académie qui ont finalisé plusieurs ressources autour des questions suivantes en écho avec les ressources nationales :

- Comment développer les compétences d'expression orale à travers les arts plastiques en accompagnement personnalisé ?
- En quoi les outils numériques facilitent-ils la pratique de l'oral au sein des enseignements en interdisciplinarité ?
- Le numérique et la pratique de l'oral. Les outils du numérique au service de l'oralité : Quels outils pour construire, étayer une réflexion dans une démarche de projet au sein des enseignements en interdisciplinarité ?
- Comment favoriser l'expression et la diffusion de la pratique plastique au sein des enseignements en interdisciplinarité ?

A partir de cette année, ils vont développer plusieurs chantiers :

- Un nouveau TRAAM partagé par le groupe - auteur du Web de l'Académie de Poitiers et celui de l'Académie de Limoges ;
- Une coopération pédagogique numérique : « coopérathèque » (du groupe classe à la communauté virtuelle dans la forme scolaire) ;
- Un recensement des lieux d'expositions au sein des établissements.

En résumé, les points qui ressortent de notre ligne d'horizon et que nous veillerons à approfondir : le suivi qualitatif du parcours de formation et l'orientation scolaire de l'élève ; une évaluation par compétence prenant en compte la temporalité des cycles ; la formation des personnels ; la mutualisation des ressources pédagogiques ; la place du numérique dans l'écriture pédagogique ; la continuation de la mise en place des parcours d'éducation artistique et culturelle.

Pour conclure, je tiens à remercier l'ensemble des formateurs des options arts plastiques en lycée pour leur enseignement, les évaluateurs du Baccalauréat 2017, pour leur professionnalisme et la qualité de l'évaluation au service des candidats, ainsi que les collègues qui ont accepté en tant que tuteurs d'accompagner les nouveaux enseignants de cette rentrée 2017-2018.

C'est aussi avec grand plaisir que je vous informe des missions spécifiques que deux collègues ont acceptées : Monsieur Grégoire BIENVENU : conseiller arts plastiques à la DAAC ; Monsieur Julien CELLE : formateur arts plastiques à l'ESPE de Poitiers.

Ensemble, selon nos spécificités et nos compétences, nous nous efforcerons de répondre à vos besoins et attentes pour vous aider : à faire acquérir le socle commun de compétences, de connaissances et de culture aux élèves et les outiller en développant chez eux, par la pratique, l'expérimentation d'une expression artistique au croisement des humanités et des sciences. Les accompagner à dessiner leur projet personnel pour qu'ils écrivent collectivement un projet de société de demain est bien la visée de notre mission commune.

Je vous adresse, madame, monsieur, mes sincères salutations.

Michel HERRERIA

Michel Henneria

Inspecteur d'Académie,
Inspecteur Pédagogique Régional
Arts Plastiques

PS:

Vous trouverez en annexe des liens importants à consulter :

- Circulaire de rentrée :
 - http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=113978
 - <http://eduscol.education.fr/cid117400/preparer-la-rentree-2017.html>
- Plan Académique de Formation : <https://id.ac-poitiers.fr/paf/>
- Site arts plastiques académique : http://ww2.ac-poitiers.fr/arts_p/
- Site national arts plastiques : nouvelles ressources en arts plastiques :
 - <http://eduscol.education.fr/pid34175-cid99287/ressources-d-accompagnement-enseignements-artistiques-aux-cycles-2-et-3.html>
 - <http://eduscol.education.fr/cid99284/ressources-d-accompagnement-arts-plastiques-c4.html>
- Modalités d'évaluation des acquis scolaires des élèves :
 - <http://eduscol.education.fr/cid103780/modalites-d-evaluation-des-acquis-scolaires-des-eleves-rentree-2016.html>
- Les nouvelles questions limitatives arts plastiques du Baccalauréat 2018 :
 - http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=110040
- Le socle commun des connaissances et des compétences :
 - <http://eduscol.education.fr/cid86943/nouveau-socle-commun-pour-2016.html>
- Parcours d'éducation artistique et culturelle :
 - <http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle.html>
 - http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2017/05/cir_42213.pdf
- Portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle :
 - <http://www.education.arts.culture.fr/>